



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 septembre 2009

Convocation du 31 août 2009

Membres afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 13

Membres présents à la séance : 13

Absents non excusés :

Absents excusés :

Présidente de séance : Marie-Thérèse Mayoud

Secrétaire de séance : Jean-Claude Berger

Lecture du compte rendu de la séance du 2 juillet 2009. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Présentation du projet ADSL par Monsieur Demure de Roynac :
 - M. Demure présente les 3 solutions techniques sélectionnées, compris leurs comparaisons et l'évolution des coûts.
 - Approche est faite également pour ce qui concerne le retour sur investissements et le coût de la « prise abonné ».Le Conseil remercie M. Demure pour ces explications précises et claires et souhaite poursuivre cette étude avec son appui.

- École de musique : rapporteur Nicolas Leseigneur.
 - Demande de subventions 2009/2010 :
 - adoptée à l'unanimité.
 - Horaires des professeurs saison 2009/2010 : il est convenu d'adopter un plafond d'heures de cours pour l'ensemble des professeurs ; compte tenu des expériences des années précédentes, ce plafond serait inférieur à 30 heures par semaine, maximum, pour l'ensemble des professeurs :
 - adopté à l'unanimité.

2 - FINANCES

- Rapporteurs : Jean-Michel Murer / Malika Daho.
- Budget assainissement : RAS.
- Budget principal commune :
 - concernant l'investissement, le différentiel à financer à ce jour est de l'ordre de 27 500 €, compte tenu de la subvention cuisine CLSH ;
 - les travaux du champ de Mars ne se feront pas cette année n'ayant pas obtenu la subvention de la DGE, les sommes provisionnées pour cette opération sont donc disponibles.

3 - ASSOCIATIONS - COMMUNICATION

- Rapporteur : Véronique Zucchiatti.
- Les subventions allouées aux différentes associations sont en cours de règlement.
- A noter : l'affluence et la participation du plus grand nombre à la fête des 28, 29 et 30 août 2009 ; félicitations à notre comité des fêtes particulièrement dynamique.
- Il est rappelé que les textes à paraître dans le Puy St Martinois doivent être remis avant le 15 septembre 2009 à Nicolas Leseigneur.

4 - URBANISME – TRAVAUX - VOIRIES

- Rapporteurs : Malika Daho / Jean-Claude Berger.
- Travaux de voirie retenus en réalisation :
 - D.C.U. : rue de Fangérac pour partie, montée du Moulin d'Aure, chemin de la Garenne, trottoirs RD 6 en enrobés, travaux ponctuels avaloirs, grilles, etc.
 - Dégâts d'orage : montée des Genets, rue des Remparts, chemin de Chevrière.

Un seul dossier de consultation. Essentiel des travaux : réalisation jusqu'en mars 2010, les urgences étant traitées au plus tôt. Estimation prévisionnelle : 46 000 € TTC.

→ adopté à l'unanimité.

- Station d'épuration : son entretien est confié à l'entreprise Faure, suivant un cahier des charges complet, pour un montant de 10 000 €/an.
- Travaux EDF
 - déplacement poste du champ de Mars..... coût : 119 200 € TTC,
part communale : 22 183 € TTC.
 - rue du 18 mars et place de l'Église :
 - enfouissement..... coût : 46 100 € TTC,
part communale : 8 580 € TTC ;
 - génie civil..... coût : 7 100 € TTC,
part communale : 1 320 € TTC ;
 - F.T..... coût : 900 € TTC,
part communale : 170 € TTC.

→ adopté à l'unanimité.

- Éclairage public – sonorisation :
rue du 11 novembre / parking mairie / place mairie : coût environ 20 000 TTC
→ adopté à l'unanimité.
- Aménagement du terrain de camping pour caravanes :
 - coût des barrières : 6 423 € TTC ;
 - génie civil : 3 767 € TTC.Mme le Maire rencontrera M. Cailly, président du SI, qui a en charge cet aménagement.

- Multi-jeux en bois :
Xavier Du Garreau fera réaliser 1 ou 2 propositions pour l'installation de ces jeux.
- Jeux VTT :
Max Lamande fera réaliser 2 à 3 « bosses » de vallonement pour les jeux VTT (espaces d'ados) ; se renseigner également quant aux responsabilités.
- Panneaux solaires :
 - Xavier Du Garreau rappelle à nouveau les propositions de la société ID Solaire de Valence ;
 - les panneaux pourraient être installés en toiture sud du CLSH et sur les toitures plates des locaux commerciaux ;
 - il s'agit d'un autofinancement complet sur 15 ans ; affiner le montant des sommes restant à la commune chaque année ;
 - toiture école : nécessité de réaliser une étude quant à la charpente de ces toitures avant d'envisager son équipement.

5 - QUESTIONS DIVERSES

- Dénomination et numérotation des rues : nécessité de baptiser toutes les rues et les chemins ; chacun est invité à faire des propositions.
Mme le Maire : voir modalités de numérotation.
- Bassin du champ de Mars : reste à exécuter la réhabilitation des 2 cuves et le trottoir périphérique.
Jean-Claude Berger fera établir trois propositions d'entreprises à partir d'un descriptif de travaux à réaliser.
- Étude de circulation dans le village : J.C. Berger organise une séance de travail avec un groupe d'élus pour l'établissement d'un plan de circulation, en particulier dans le « haut » du village.
- Déviation de Puy St Martin – Aménagement RD 6
Rappel : enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, dossier consultable en mairie du 21 septembre au 30 octobre 2009.

Afin de sensibiliser fortement nos conseillers généraux et M. le Préfet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de profiter de la *semaine de la sécurité routière* pour organiser une manifestation le dimanche 20 septembre 2009.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 23h00.

Prochain Conseil Municipal le jeudi 15 octobre 2009 à 20 h 30
